

Honoraires Gestion & Location

au 1 Juillet 2024

HONORAIRES DE LOCATION

MONTANT À LA CHARGES DU PROPRIÉTAIRE (€) T.T.C. :

Location à usage d'habitation :

- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail en zone tendue : 10,00 € / m2 T.T.C.
- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail en zone non tendue : 8,00 € / m2 T.T.C.
- Honoraire de rédaction d'état des lieux : 3 € / m2 T.T.C.

Locaux commerciaux ou professionnels :

- 2 mois de loyer HT + TVA

Garage et parking :

- honoraires de constitution du dossier et de rédaction de bail: 120.00 € TTC

MONTANT À LA CHARGES DU LOCATAIRE (€) T.T.C:

Location à usage d'habitation :

- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail en zone tendue : 10,00 € / m2 T.T.C.
- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail en zone non tendue : 8,00 € / m2 T.T.C.
- Honoraire de rédaction d'état des lieux : 3 € / m2 T.T.C.

Garage et parking :

- honoraires constitution du dossier et rédaction de bail: 120.00 € TTC

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE:

- Honoraires pour la gestion courante: 7.00 % hors taxes des encaissements